

L'homosexualité en Iran: identité et politique**Homosexuality in Iran: identity and politics**

Mots-Clés

Homosexualité
Iran
Identité
Politique

Puisque à partir de 1979 l'homosexualité a été sévèrement punie par le gouvernement iranien, cet article s'intéresse à tracer un profil historique du désir homosexuel en Iran afin d'en expliquer sa progressive répression. En analysant comment la question homosexuelle illustre la relation et les tensions entre sexualité, société et état en Iran, la recherche vise à appliquer les thèses de Michel Foucault et de Joseph Massad pour examiner le développement de modèles sociaux au sein desquels différentes pratiques ou identités sexuelles sont jugées acceptables ou non. En définitive, ce travail montre comment l'analyse de l'homosexualité en Iran décrit un conflit à la fois identitaire et politique entre les canons de sexualité occidentale et les dynamiques de la société iranienne. Après avoir présenté la notion de Foucault de sexualité et les observations de Massad concernant l'homosexualité dans les pays du Moyen-Orient, l'article offre une perspective historique du contexte iranien aux niveaux socioculturels et juridico-politique par rapport à l'homosexualité. Enfin, une périodisation de l'histoire iranienne est formulée en utilisant l'homosexualité en tant que dispositif historique, mettant donc en contexte les changements des attitudes de la société et de l'état iraniens dans le cadre interprétatif foucaultien. La périodisation proposée confirme que l'évolution de la question homosexuelle en Iran est strictement liée au processus d'influence des pratiques et des idéologies occidentales dans les pays non-occidentaux.

Vincenzo Sansone

Homosexualité en Iran

Since 1979 the Iranian government has severely punishing homosexuality, this article is concerned with drawing a historical profile of homosexual desire in Iran to explain its progressive repression. By analyzing how the homosexual question illustrates the relationship and the tensions between sexuality, society and state in Iran, the research aims to apply the theses of Michel Foucault and Joseph Massad to examine the development of social models within which different practices or sexual identities are deemed acceptable or not. Ultimately, this work shows how the analysis of homosexuality in Iran describes a conflict that is both identity and political between the canons of Western sexuality and the dynamics of Iranian society. After presenting the eddy notion of sexuality and Massad's observations concerning homosexuality in the countries of the Middle East, the article offers a historical perspective of the Iranian context at the socio-cultural and legal-political levels concerning homosexuality. Finally, a periodization of Iranian history is formulated using homosexuality as a historical device, thus putting into context the changes in attitudes of Iranian society and state in the foucaultian interpretative framework. The proposed periodization confirms that the evolution of the homosexual question in Iran is strictly linked to the process of influence of Western practices and ideologies in non-Western countries.

Keywords

Homosexuality
Iran
Identity
Politics

INTRODUCTION

Depuis la révolution islamique de 1979, une répression systématique de l'homosexualité a été conduite par le gouvernement iranien dans le cadre d'une progressive institutionnalisation du refus des mores occidentaux (Martino et Kjaran 2018, 27). Dans ce contexte, nous trouvons très pertinent de comprendre les mécanismes à travers lesquels la question homosexuelle définit la relation entre société et état, surtout en éclaircissant les tensions qui en découlent. L'objectif de notre recherche est de montrer comment l'analyse de l'homosexualité en Iran décrit un conflit à la fois identitaire et politique entre les canons de sexualité occidentale et les dynamiques sociales iraniennes. Cette étude vise à répondre aux suivantes questions de recherche : (1) quelle est la condition actuelle de l'homosexualité en Iran ? (2) Dans quelle mesure les enseignements théoriques de Michel Foucault et de Joseph Massad peuvent-ils être révélateur des dynamiques culturelles et politiques impliquées dans la construction d'une gestion nationale de catégories identitaires qui ne sont pas conformes aux structures traditionnelles de la société iranienne ? Les réponses que nous aurons obtenues seront révélatrices en dernière analyse des liens entre la sexualité et la mondialisation.

Notre étude sera organisée en trois parties. Dans un premier temps, nous étudierons la notion de sexualité selon les enseignements foucaultiens et les observations de Massad concernant l'homosexualité dans les pays du Moyen-Orient (I). Dans un second temps, nous offrirons une perspective historique du contexte iranien aux niveaux socioculturel et juridico-politique par rapport à l'homosexualité (II). Enfin, nous présenterons les intérêts de Foucault sur l'Iran et proposerons une périodisation de l'histoire iranienne en utilisant l'homosexualité comme dispositif historique. Le contexte iranien présenté sera donc mis en contexte dans le cadre interprétatif dans lequel cette recherche s'inscrit (III). Je précise tout d'abord que, dans ce travail, les termes qui décrivent la communauté LGBTQI+ et leurs membres seront utilisés en fonction de la terminologie employée dans la littérature académique qui appuie cette étude.

CONTEXTE THÉORIQUE : SEXUALITÉ ET GOUVERNANCE

Vincenzo Sansone

Homosexualité en Iran

Foucault : histoire de la sexualité

Le premier volume de l'ouvrage Histoire de la sexualité (1976) est l'un des écrits les plus influents de Michel Foucault qui a contribué à l'élaboration de théories sociologiques contemporaines, en particulier de la discipline dédiée aux études de genre et de la sexualité qui, au cours des dernières décennies, a continué à se développer et à acquérir une considérable valeur académique. Les théories et observations postulées dans ce volume sont nombreuses et fascinantes. En ce qui concerne le sujet d'intérêt dans notre analyse, nous ne présenterons qu'aucunes parmi les réflexions de Foucault.

Les réflexions foucaultiennes commencent par l'observation de l'hypothèse dite «répressive» selon laquelle la société occidentale contemporaine est encore caractérisée par une répression du désir sexuel dérivant de l'hypocrisie de la bourgeoisie victorienne, qui confinait la sexualité à la sphère conjugale. Par conséquent, toute autre manifestation sexuelle était considérée comme une transgression et, en tant que telle, était réprimée par la morale commune et exercée uniquement dans des contextes de marginalisation sociale, comme les lieux de prostitution ou la psychanalyse (Foucault, 1976, pp. 9-11). Foucault (1976, p. 15) suggère que l'hypothèse répressive attribue une importance révolutionnaire à la sexualité en renforçant l'idée d'un avenir «destiné à dire la vérité sur le sexe» qui se caractérise par une libération de la sexualité. Le philosophe rejette cette hypothèse, illustrant que, depuis le XVIIIe siècle, il y a eu une progressive «explosion de discours distinctes» sur le sexe, qui dépasse le contexte religieux et concerne les domaines académiques et politiques, en révélant le lien intrinsèque entre sexualité et savoir (Foucault, 1976, pp. 46). L'incitation au discours sur la sexualité équivaut donc à une volonté de tout savoir sur le sexe et se concrétise avec l'élaboration de la scientia sexualis qui vise à révéler la vérité de la sexualité (Foucault, 1976, pp. 91). Ces études établissent les conditions pour la création d'une gestion de la vie sexuelle : ainsi voit-on naître une «politique du sexe» qui, à partir du XVIIIe siècle, acquiert un caractère régulateur (ce que Foucault appelle biopouvoir) et opère

une gestion de la sexualité, qui n'équivaut pas nécessairement à sa répression (Foucault, 1976, pp. 183). Dans la quatrième partie du volume, Foucault (1976) trace une périodisation de l'histoire de la sexualité, en établissant la dernière en tant que dispositif historique, à partir duquel nous pouvons comprendre l'évolution des discours sur le sexe, autant que leurs impacts au niveau du savoir et du pouvoir.

En ce qui concerne l'homosexualité, Foucault (1976, p. 59) note qu'au XIXe siècle, l'homosexuel a cessé d'être un simple sujet juridique, impliqué dans un acte considéré illicite (la sodomie), pour devenir un «personnage». Avec ce terme, Foucault (1976) reconnaît la naissance d'une identité créée par rapport à la sexualité en soi. Le philosophe fixe la date de naissance de l'homosexualité en 1870, année de publication de l'article de Westphal sur les «sensations sexuelles contraires» (Foucault, 1976, pp. 60). À partir de cette année, elle deviendra un sujet privilégié de la littérature médicale. L'apparition dans ces études de la catégorie de l'homosexuel comme sujet pervers a permis la naissance d'un « discours en retour » qui a progressivement revendiqué la naturalité de l'homosexualité (Foucault, 1976, pp. 134). Au regard de ces observations et en vertu des réflexions précédentes, je constate que la relation entre homosexualité et savoir a des répercussions évidentes sur le domaine de la gouvernance sexuelle.

En résumé, Michel Foucault (1976, p. 19-21) a défini la sexualité comme le résultat des « discours sur le sexe » produits par la société, en marquant une division entre cette notion et celle de pratiques sexuelles. Il a établi une relation étroite entre la sexualité (en tant que phénomène discursif sur le sexe), le savoir et le pouvoir et considère, en dernière analyse, que la sexualité est un dispositif historique, grand réseau de surface où la stimulation des corps, l'intensification des plaisirs, l'incitation au discours, la formation des connaissances, le renforcement des contrôles et des résistances, s'enchaînent les uns avec les autres, selon quelques grandes stratégies de savoir et de pouvoir (FOUCAULT, 1976, pp. 139-140).

Massad: le Gay International

Dans son article, Massad (2002) mène une analyse minutieuse d'écrits sur l'homosexualité au Moyen-Orient,

en avançant des critiques qui nous semblent suggérer l'existence de trois tendances interprétatives reposantes sur trois erreurs académiques récurrentes. En premier lieu, il accuse la plupart des chercheurs d'avoir réalisé des enquêtes très problématiques en termes historiques. Effectivement, un grand nombre d'études consiste en interpréter la culture sexuelle dans le monde arabe/musulman à partir de textes classiques, sans tenir compte du dynamisme historique et menant donc à des conclusions fallacieuses. En second lieu, en appliquant les théories foucaultiennes, autres experts sont critiqués pour une lecture des sexualités dans le monde arabe/musulman en tant que catégories identitaires plutôt que pratiques sexuelles. Finalement, plusieurs analyses sont basées sur un modèle orientaliste qui continue à maintenir l'Ouest comme le point de référence pour l'interprétation de phénomènes, de pratiques et d'identités fondamentalement ancrés dans les sociétés non occidentales, qui sont mythifiées ou problématisées plutôt que traitées comme sujets ultimes d'analyses objectives (Massad, 2002, pp. 365-371). Les caractères d'ahistoricisme, d'existentialisme identitaire et d'orientalisme qu'on a identifiés dans les critiques avancées par Massad (2002) nous permettent de conclure que ces visions ont causé la réalisation de plusieurs conceptions mensongères à propos du sujet en question, à cause du fait qu'elles sont basées sur une approche interprétative stéréotypée. En même temps, les observations présentées nous permettent de clarifier que les points de départ des interprétations de Massad sont effectivement l'intérêt à comprendre les changements d'ordre historique, le rejet de l'existentialisme identitaire dans le contexte des sexualités au Moyen-Orient et le remplacement des thèses orientalistes avec l'intention d'étudier les influences des modèles occidentaux en tenant compte des particularités socioculturelles des sociétés de la région en question.

La thèse formulée par Massad (2002) concerne l'analyse du processus d'universalisation des droits homosexuels guidé, à partir des années 1990, par les principaux organismes LGBT, engagés à mener un projet d'internationalisation qui promeut la naissance d'un mouvement global pour la reconnaissance, l'égalité et la libération des gens queer. Du fait de cet esprit missionnaire, Massad (2002, p. 362) appelle ces organismes et les discours qu'ils produisent et diffusent sous le nom de Gay International. L'Association Internationale Lesbienne et Gay (ILGA) et la Commission Internationale

des Droits de l'Homme pour les Gays et Lesbiennes (IGL-HRC) sont mentionnées en tant que les deux majeures associations qui ont entamé des programmes visant la protection et la promotion des droits homosexuels au Moyen-Orient. À propos de ces organismes, l'auteur apporte deux précisions : tout d'abord, le fait qu'il s'agisse de deux associations fondées en Occident et donc porteuses d'un discours idéologique fondé dans un contexte socioculturel spécifique qui ne reflète pas de normes universelles (Massad, 2002, p. 362) ; en outre, ces organismes ont utilisé et continuent d'utiliser, dans le cadre de leurs campagnes de recherche et de promotion, les thèses formulées par la littérature académique présentée précédemment et discréditées par Massad (2002, p. 370). L'auteur, en retenant la distinction proposée par Foucault entre identité sexuelle et pratique sexuelle, soutient que l'homosexualité a été conçue et développée en tant que catégorie identitaire en Occident, selon une notion qui tente de s'imposer dans les pays non occidentaux, où, par contre, il n'existe pas d'identités LGBT (Massad, 2002, p. 363). Il remarque donc que «sur la base de cet axiome prédiscursif, le Gay International se donne pour mission de défendre [les homosexuels] en exigeant que leurs droits en tant qu'homosexuels soient reconnus là où ils sont refusés et respectés là où ils sont violés» (Massad, 2002, p. 364. Traduction notre). Le fait que les désirs sexuels des Arabes et des musulmans ne conviennent pas aux catégories occidentales est perçu par ces associations comme une instabilité sur laquelle il faut agir pour faire en sorte que les désirs orientaux soient réorientés selon l'épistémologie sexuelle occidentale.

HOMOSEXUALITÉ EN IRAN : UN SURVOL HISTORIQUE

Cette section sera consacrée à offrir une perspective historique de l'étude de cas que ce travail vise à analyser. En passant en revue les études de Janet Afary (2009), nous illustrerons l'évolution de l'homoérotisme et de l'homosexualité en Iran. Il est donc important de préciser que notre discussion prend conscience du dynamisme de l'histoire et se propose de comprendre l'évolution des contextes juridique, politique et socioculturel en Iran. Nous offrirons une perspective historique, largement acceptée par la littérature académique, sur les désirs et les pratiques homoérotiques à partir de l'époque

prémoderne, sans pour autant utiliser les structures sociales anciennes pour justifier les particularités de la période contemporaine.

La littérature académique admet unanimement que l'existence de types d'homosexualité entre les musulmans et, en particulier, les Iraniens, est beaucoup plus ancienne à la rencontre avec la modernité occidentale. En effet, de nombreux écrits prémodernes, qui témoignent de pratiques et de relations homoérotiques, offrent des informations importantes pour analyser ces relations (Afary, 2009, p. 107). À partir des recherches prises en considération pour la rédaction de ce travail, nous avons identifié trois différences principales par rapport au concept d'homosexualité accepté aujourd'hui en Occident. La première est que les relations homoérotiques étaient étroitement liées au statut des deux partenaires et définissaient des relations asymétriques, «*impliquant des personnes d'âges, de classes ou de positions sociales différentes*» (Afary, 2009, p. 79. Traduction notre). De plus, cette asymétrie était respectée dans l'acte de pénétration, durant lequel le rôle actif ou passif était fixé et strictement respecté. Enfin, ces rôles étaient parfois associés à des comportements de genre, respectivement masculins ou féminins. Cependant, de la même manière que les hommes ayant des relations sexuelles avec des femmes n'étaient pas considérés comme hétérosexuels, ceux qui participaient à des relations homoérotiques ne se voyaient pas attribuer une catégorie identitaire correspondant à celle des homosexuels (comprise selon la conception occidentale moderne).

La relation homoérotique la plus fréquente impliquait un jeune homme (amrad, adolescent sans barbe) et un homme d'âge mûr. Ce dernier, s'il pratiquait des rapports sexuels avec des femmes, affirmait son hyper-masculinité en participant en même temps comme actif à des relations homoérotiques. Inversement, le désir d'un homme adulte d'être soumis sexuellement était perçu comme une perversion, traitée dans la littérature médicale qui a été conservée à ce jour (Afary, 2009, p. 86). Il est important de souligner que ces relations homoérotiques se caractérisaient par un processus de séduction mené par le partenaire actif, qui, dans de nombreux cas, devenait le protecteur de son amrad et compensait son rôle passif par des cadeaux et des faveurs concernant son avenir. La littérature célèbre ce type de relations entre les souverains et leurs pages, relatant des

Vincenzo Sansone

Homosexualité en Iran

épisodes de jalousie (Afary, 2009, pp. 89-90; 93-94). Il a été révélé que la sphère de l'amour dans les relations homoérotiques était en effet bien plus forte que l'affection conjugale, car les mariages se combinaient très tôt, tandis que les relations homoérotiques progressaient lentement et suivaient les conventions de la séduction (Afary, 2009, p. 80). Des pratiques similaires ont également existé dans les milieux féminins, dont l'existence est signalée jusqu'au milieu du XIXe siècle (AFARY, 2009, pp. 100-103).

En dernière analyse, l'asymétrie propre à ces rapports est l'élément caractéristique des relations homosexuelles masculines et féminines, qui ont maintenu cette logique jusqu'à la fin du XIXe siècle, sous le règne de Naser al-Din Shah et Mozaffar al-Din Shah. Le premier a provoqué un scandale devant les cours européennes, car il y avait des concubins de sexe masculin dans son harem à sa suite (Afary, 2009, p. 106). Il est curieux de constater que dans les traductions anglaises de textes persans classiques, écrits entre le XIVe et le XVIIe siècle, les multiples allusions aux thèmes homoérotiques ont été délibérément omises par des traductions inexactes des genres de pronoms, qui sont neutres en langue perse (Afary, 2009, p. 87). Le monde occidental a longtemps perçu l'Orient comme un lieu de licence sexuelle, selon la perception chrétienne de l'immoralité propre aux communautés islamiques, au point de le définir comme un paradis sexuel pour les voyageurs homosexuels occidentaux (MASSAD, 2002, p. 365).

En matière de gouvernance sexuelle, nous avons constaté qu'au cours de l'histoire prémoderne iranienne, il y a eu des tentatives de supprimer les activités homoérotiques dans les lieux publics fréquentés par les classes sociales inférieures. À la fin du XVIIe siècle, avec l'affirmation de l'orthodoxie religieuse, un décret a interdit la prostitution masculine, qui était jusqu'alors organisée dans des établissements régulièrement taxés (Afary, 2009, p. 92). Dans cette période, les contacts homoérotiques continuaient à se manifester dans la sphère privée. De même, au XIXe siècle, l'État jugeait acceptable l'embauche de domestiques de sexe masculin pour satisfaire les besoins sexuels d'un maître appartenant à l'élite sociale (Afary, 2009, p. 104).

Suite aux premiers contacts avec le monde occidental, mentionnés ci-dessus, le royaume de la dynastie Pahlavi (1925 – 1979) cristallise finalement une volonté monarchique explicite de moderniser l'État selon

les canons caractéristiques des sociétés occidentales. Cette modernisation a eu un impact considérable sur les normes et pratiques sociales existantes, en particulier dans le domaine sexuel. Une gestion étatique des questions relatives aux identités sexuelles et de genre est formulée durant cette période, en commençant par le règne de Reza Shah (1925 – 1941). Soutenu par beaucoup de gens grâce à son succès d'avoir unifié le pays, l'ancien militaire Reza Khan a établi un régime autoritaire, fondé sur une liberté d'expression politique limitée, tout en mettant en œuvre une série de réformes visant à moderniser les pratiques sociales concernant les corps masculins et féminins. Le plus important est le kashf-e hijab, le décret qui a aboli et interdit l'usage du voile aux femmes iraniennes, qui est entré en vigueur en 1936 (Afary, 2009, pp. 142-143; 156). La modernisation et l'unification étaient les principaux objectifs de la politique de Reza Shan. Il s'en est suivi que le régime a entrepris

de transformer l'empire multiethnique en un État unifié avec un peuple, une nation, une langue, une culture et une autorité politique, en visant à intégrer les femmes, les minorités ethniques, les musulmans sunnites et les non musulmans dans l'État (AFARY, 2009, p. 145. Traduction notre).

Cette révolution culturelle imposée par le haut, cependant, a créé une société progressivement divisée dans deux tendances opposées : la classe bourgeoise supérieure a continué à s'occidentaliser, tandis que la population restante restait attachée aux pratiques et aux idéologies traditionnelles, désormais contestées et interdites par le régime (Afary, 2009, p. 146). Cette division s'est traduite par des réactions concrètes au décret interdisant le voile islamique, qui représentait pour beaucoup de gens une grave transgression des normes morales, religieuses et culturelles et créait de graves tensions au niveau social, en particulier pour la partie la plus pauvre de la population (Afary, 2009, pp. 157-158).

L'exposition du corps féminin a eu un fort impact sur les dynamiques homosexuelles analysées ci-dessus. Les femmes étaient maintenant en mesure *«de devenir des objets de désir et donc de rivaliser plus facilement pour attirer l'attention des hommes»* (Afary, 2009, p. 161. Traduction notre). Parallèlement aux bouleversements sociaux provoqués par le kashf-e hijab, l'État a encouragé l'homosexualité avec la révision de 1933 du Code pénal, qui a

renforcé les lois existantes contre la prostitution masculine et introduit des lois contre la pédérastie. Celles-ci ont déstabilisé les dynamiques des relations homoérotiques entre hommes adultes et jeunes concubins, qui existaient encore à cette époque. Tout au long de la période de la dynastie Pahlavi, nous assistons donc à une restriction progressive des espaces et des occasions pour la manifestation des désirs homosexuels et à un encouragement de l'hétérosexualité normative, selon les canons des États occidentaux modernes. La reconnaissance du crime de sodomie (lavat) cristallise une nouvelle ère en matière d'homosexualité en Iran, en introduisant un refus légitimé au niveau juridique (Afary, 2009, pp. 160-161). Il convient de noter que les réformes inspirées par l'esprit de modernisation et d'occidentalisation reflètent un processus intégratif qui définit une phase de mondialisation spécifique au contexte iranien. Ces tendances ont institutionnalisé le caractère de l'hétéronomativité dans les structures étatiques et ont eu des effets déstabilisateurs sur les structures socioculturelles existantes.

Passons donc à la période la plus discutée de l'histoire contemporaine iranienne, la révolution islamique de 1979, qui est pertinente à notre analyse car elle marque le début d'une répression très prononcée de l'homosexualité. Malgré les obstacles juridiques et culturels avancés par la dynastie Pahlavi, les relations homoérotiques se sont poursuivies dans la sphère privée. Depuis 1980, la gestion de la sexualité constitue une prérogative du nouveau régime, qui agit désormais selon l'idéologie islamiste et le fait de vouloir explicitement renverser l'orientation moderniste à vocation occidentale des Pahlavi (Afary, 2009, p. 323 ; Afary; Anderson; Foucault, 2005, p. 163). Tout d'abord, à travers la criminalisation sévère de l'homosexualité, la catégorie de l'homosexualité comme sujet moralement dévié est créée et est mise en contexte dans l'idéologie islamiste (Kjaran; Martino; Wayne, 2018, p. 27). La loi applique maintenant une répression très stricte du désir homosexuel, ce qui a pour effet non seulement de supprimer les occasions d'établir relations homoérotiques dans la sphère publique, mais aussi d'intervenir directement dans la vie privée des sujets homosexuels. En ce sens, la sodomie désigne tous les types de relations homosexuelles, y compris celles impliquant des adultes consentants, et elle est désormais punie par la torture et l'exécution. La répression de l'homosexualité est de plus en plus intrusive, en constituant une violation systématique de la vie privée des suspects homosexuels, pratiquée par les forces de police (KJARAN; MARTINO;

Avec l'universalisation progressive des droits homosexuels, dont les principales associations LGBT fondées dans le monde occidental sont devenues missionnaires, la gouvernance des homosexuels en Iran est confrontée avec une nouvelle notion d'homosexualité qui constitue une catégorie identitaire (ce qui ne se retrouve toutefois pas dans les lois nationales, qui punissent les actes homosexuels, plutôt que l'identité). Cette notion, promue par le discours occidental, est véhiculée par le web et a créé des espaces associatifs virtuels pour les homosexuels iraniens (Kjaran; Martino; Wayne, 2018, p. 27–28). Par conséquent, depuis 2005, la guerre contre l'homosexualité s'est intensifiée sous le régime de Mahmoud Ahmadinejad. Les examens anaux forcés sont utilisés comme pratique médicale pour vérifier l'homosexualité des personnes soupçonnées et la torture et l'exécution sont justifiées comme peines pour des crimes alternatifs (comme la pédophilie), pour apaiser l'opinion internationale. En outre, l'intrusion de l'État est attestée par l'utilisation de plateformes et de dispositifs en ligne qui permettent aux agents de l'État de localiser les homosexuels et d'intervenir pour supprimer leurs comportements (AFARY, 2009, pp. 358-359; KJARAN; MARTINO; WAYNE, 2018, pp. 36–37).

L'évolution la plus récente de la gestion étatique de l'homosexualité définit donc l'étape contemporaine d'un processus historique à longue durée, caractérisé au cours des deux derniers siècles par l'émergence de visions concernant la sexualité par rapport à celles de l'Occident. Pour cette raison, la littérature académique considère la répression menée depuis 1979 comme une réaction conservatrice au projet d'occidentalisation mené par la dynastie Pahlavi (Kjaran; Martino; Wayne, 2018, p. 27). Cette section a cependant montré que les dynamiques qui caractérisent les pratiques et les relations homoérotiques, très spécifiques à la société iranienne, ont subi des changements progressifs quant à leur perception au niveau socioculturel et leur gestion dans le domaine juridico-politique. En autres termes, ces changements révèlent la progression des dynamiques

Vincenzo Sansone

Homosexualité en Iran

entre sexualité, savoir et pouvoir.

DISCUSSION

Les réflexions de Foucault et de Massad, présentées au début de ce travail, sont utiles à notre analyse, car elles nous permettront de regarder l'homosexualité en tant que dispositif historique et force mondialisatrice, selon un modèle de civilisation à l'occidentale. Les thèses présentées par ces auteurs reposent sur les concepts de sexualité, de discours, de savoir et de pouvoir qui nous permettent d'expliquer critiquement les formes homosexuelles dans l'histoire de l'Iran.

Foucault et Iran : un lien complexe

L'implication de Foucault dans l'analyse du contexte iranien est pertinente pour deux raisons. D'abord, parce que l'auteur s'est beaucoup intéressé à l'Iran et a commenté la révolution de 1979 dans divers journaux européens, fasciné par la figure de l'ayatollah (Afary; Anderson; Foucault, 2005, pp. 4-6). Deuxièmement, étant donné que le concept de l'Orient de Foucault «inclut le monde gréco-romain, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord», les longues digressions historiques foucaultiennes concernant l'homosexualité gréco-romaine apparaissent pertinentes à l'analyse de l'homosexualité en Iran (Afary; Anderson; Foucault, 2005, p. 138). Cette continuité en matière de sexualité entre les sociétés méditerranéennes et celles du Moyen-Orient est soulignée dans plusieurs de ses écrits.

En ce qui concerne les discussions explicites de Foucault sur l'homosexualité dans le monde musulman, la critique suggère que l'auteur a été influencé par des visions orientalistes et qu'il se déclarait à faveur d'un retour à la culture traditionnelle, que les Pahlavi avaient progressivement supprimée. Cette position découle de sa préférence pour «*la culture traditionnelle islamique/méditerranéenne plutôt que la culture occidentale moderne*» (Afary; Anderson; Foucault, 2005, p. 162. Traduction notre). Cependant, Foucault espérait un retour à une forme d'homosexualité, pratiquée confidentiellement et tolérée au niveau social, plutôt que le «contre-discours étroit sur le corps et la sexualité» opéré par le régime (IBIDEM). Finalement, si nous mettons de côté ses observations spécifiques au contexte du Moyen-Orient, nous considé-

rons que les réflexions foucaultiennes concernant plus généralement la relation entre sexualité, savoir et pouvoir, autant que la vision de la sexualité comme dispositif historique, nous permettent de tirer des conclusions par rapport à notre analyse.

Interprétation

En appliquant les notions de Foucault et de Massad au profil historique traité dans la deuxième partie de ce travail concernant l'évolution et les changements juridico-politiques et socioculturels de l'homosexualité en Iran, nous proposons une périodisation de l'histoire iranienne, en utilisant l'homosexualité en tant que dispositif historique. Nous identifions trois macro-périodes qui définissent une rencontre progressive entre la culture iranienne et celle occidentale. La périodisation proposée révèle donc que l'analyse des changements de l'homosexualité en Iran permet d'observer les dynamiques d'un processus de mondialisation, comprise comme l'influence des pratiques et des idéologies occidentales dans les pays non-occidentaux.

La tolérance dans l'Iran prémoderne: Pendant cette longue époque, des pratiques et des relations homoérotiques existaient et étaient établies sur une asymétrie entre les partenaires sexuels. Les notions d'homosexualité et d'hétérosexualité n'étaient pas développées, mais une «*homosexualité traditionnelle couverte a continué d'exister et [était] protégée par des institutions séparées par sexe et par des espaces publics*» (Afary; Anderson; Foucault, 2005, p. 162. Traduction notre). Nous concluons qu'au niveau social, le comportement homosexuel était toléré et répandu, alors qu'au niveau juridique il s'est développé une faible gouvernance de l'homosexualité, qui ne donnait pas aux pratiques homoérotiques «une reconnaissance des droits civils et une égalité juridique» (AFARY; ANDERSON; FOUCAULT, 2005, p. 160. Traduction notre).

Le tournant hétéronormativiste de la dynastie Pahlavi: Lors de la création des États occidentaux modernes, l'hétéronormativisme est intégré dans les structures étatiques formelles, qui contribuent à une répression de toute forme de transgression (Peterson, 2013, p. 58). Dans cette période, l'homosexualité était discutée en termes médicaux et l'homosexuel était perçu comme un

transgresseur et un sujet pervers. L'hétéronormativisme des États occidentaux se retrouve dans les réformes sociales promues par les Pahlavi dans le cadre de la modernisation de l'État. Nous concluons que les réformes inspirées par le monde occidental favorisent une répression formelle de l'homosexualité, bien que les pratiques homoérotiques continuent d'être pratiquées selon les modèles traditionnels prémodernes.

La répression accrue dans le régime islamique: Depuis les années 1970, on assiste à une explosion discursive de l'homosexualité en Occident, qui contribue à l'abrogation progressive des législations qui la criminalisent et qui ouvre des espaces de dialogue international sur les droits des homosexuels. Conformément à la tentative de rejeter toute forme d'influence occidentale (qui constitue un contre-discours au discours occidental), le régime islamique, fondé en 1979, réagit avec conservatisme à l'occidentalisation de Pahlavi. Cette réaction s'aggrave de plus en plus en même temps que l'action intrusive des associations LGBT occidentales qui, agissant selon une logique missionnaire, espèrent libérer les homosexuels en Iran (un discours dans lequel les caractéristiques de l'hypothèse répressive, critiquée par Foucault, font écho). Durant cette période, la notion d'identité de l'homosexualité, désormais pleinement acquise en Occident, se heurte aux modèles socioculturels iraniens. Dans une société où la pédérastie et l'homosexualité des adultes étaient depuis longtemps des pratiques répandues, « exiger le respect des identités fondées sur l'homosexualité est totalement inacceptable » (Afary; Anderson; Foucault, 2005, p. 160. Traduction notre). Par conséquent, le contre-discours élaboré par le régime islamique se traduit en une gestion répressive des toutes formes d'homosexualité.

En conclusion, nous répondons aux questions de recherche posées au début de cet article de la manière suivante. (1) Sur la base de notre analyse, nous concluons que le statut actuel de l'homosexualité en Iran représente une réaction conservatrice aux influences et aux interférences de l'Ouest sur les dynamiques traditionnelles de cette société du Moyen-Orient. (2) Les enseignements théoriques de Michel Foucault et de Joseph Massad nous ont permis de porter un regard critique sur l'élaboration de l'homosexualité en Iran, aux niveaux juridico-politique et socioculturelle, en employant une perspective historique.

BIBLIOGRAPHIE

AFARY, J. **Sexual Politics in Modern Iran**. Cambridge: Cambridge University Press, 2009.

AFARY ; ANDERSON ; FOUCAULT. **Foucault and the Iranian Revolution: Gender and the Seductions of Islamism**. Chicago: University of Chicago Press, 2005.

FOUCAULT, M. **Histoire de la sexualité I : La volonté de savoir**. Paris : Gallimard, 1976.

KJARAN ; MARTINO ; WAYNE. **The Politics of Recognizability: Giving an Account of Iranian Gay Men's Lives Under Repressive Conditions of Sexuality Governance**. *International Journal of Middle East Studies*, v. 51, n. 1: 21–41, 2018.

MASSAD, J. **Re-Orienting Desire: The Gay International and the Arab World**. *Public Culture*, v. 14, n. 2 : 361–86, 2002.

PETERSON, V. S. **The Intended And Unintended Queering of the Nation State**. *Studies in Ethnicity and Nationalism*, v. 13, n. 1: 57–68, 2013.